

Sombreffe, le 15 décembre 2022

Madame,
Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale qui se tiendra le :

Le jeudi 29 décembre 2022 à 19h30

Adresse du Jour : Salle du Conseil Communal

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel sur les synergies 2021

Résumé:

Conformément à l'article L1122-11, alinéa 7, du CDLD et 26 bis de la loi du 8 juillet 1976, il est présenté le rapport annuel des synergies rédigé conjointement par Messieurs les Directeurs généraux Communaux et du CPAS.

2. Budget - 12e provisoires - janvier 2023

Résumé:

Dans le cadre de la tutelle, le C.P.A.S propose d'exposer la motivation de la décision du Conseil de l'action sociale du 6 décembre ayant pour objet Budget - 12e provisoires - janvier 2023.

3. Budget - Modification Budgétaire service ordinaire

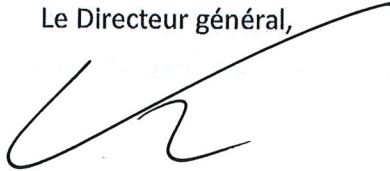
Résumé:

Dans le cadre de la tutelle, le C.P.A.S propose d'exposer la motivation de la décision du Conseil de l'action sociale du 6 décembre ayant pour objet " Budget - Modification Budgétaire service ordinaire"

Comptant sur votre présence à cette réunion, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Collège,

Le Directeur général,



Thibaut NANIOT



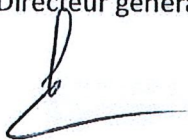
Le Bourgmestre



Etienne BERTRAND

Pour le CPAS,

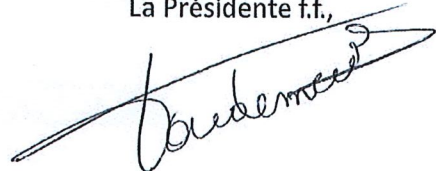
Le Directeur général,



Laurent FRERES.



La Présidente f.f.,



Laurence
VANDERMEULEN.